

Vincent DIARD

TD2 – groupe culturel

RAPPORT DE STAGE

Centre Socio-Culturel / MJC Saint-Gilles

IUT Carrières Sociales

Année universitaire 1999 / 2000

Juin 2000

Professeur tuteur : Guy JUMEL

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
OBSERVATION DE LA STRUCTURE	2
A/ L'environnement géographique et social	2
B/ Le statut du centre	3
C/ L'organisation interne et les moyens du centre socioculturel	4
D/ Les services	5
E/ Bilan	7
ETRE ANIMATEUR A SAINT-GILLES	8
A/ Les horaires	8
B/ Les statuts	9
C/ Les relations hiérarchiques	10
D/ Les liens avec les différentes administrations	11
E/ Les relations avec le public	11
F/ Pourquoi vient-on dans un centre socioculturel ?	12
G/ Les collaborations	13
H/ Les projets	13
PRESENTATION DU PROJET	15
A/ Mon projet en général	15
B/ Analyse et justification du projet	16
C/ La programmation du projet	18
CONCLUSION	20
ANNEXES	23
BIBLIOGRAPHIE	26

INTRODUCTION

J'ai choisi d'effectuer mon stage au centre socioculturel "La Grange", à Saint-Gilles (35). Je connaissais déjà la structure et son principal responsable, Erwann Lemagoarou, directeur et animateur.

La création du centre a suscité beaucoup d'interrogations et de débats au sein du conseil municipal, des associations et de la population. Il est bon de rappeler quelques principes qui ont guidé les élus dans leur décision :

- * donner une réponse aux associations pour leurs besoins en équipements.
- * attribuer aux jeunes un espace de rencontre
- * mettre en œuvre un équipement qualifiant le centre bourg
- * conserver un élément du patrimoine du passé (le centre culturel est en effet une ancienne grange rénovée, d'où son nom.)

Le centre socioculturel a ouvert ses portes au mois de septembre 1995 sous le regard attentif de la population saint-gilloise. Il prétend être un lieu d'exposition, de rencontre, d'expression et de convivialité. A son ouverture, le directeur le définissait déjà comme **"un lieu de rencontre qui peut permettre aux jeunes d'apporter leurs idées afin de projeter diverses animations"**.

C'est donc une structure encore jeune, que j'ai vu naître et surtout évoluer, en tant que jeune résident à Saint-Gilles.

C'est principalement pour ces raisons que je tenais à effectuer mon stage d'I.U.T. Carrières Sociales au sein de ce centre socioculturel.

OBSERVATION DE LA STRUCTURE

A/ L'environnement géographique et social

Saint-Gilles, situé à treize kilomètres à l'ouest de Rennes, est l'une des trente six communes de Rennes Métropole et entre dans le dispositif des actions du Centre Intercommunal d'Action Sociale qui regroupe six communes : Mordelles, Le Rheu, Chavagne, Bréal Sous Montfort, Cintré et Saint-Gilles. Le CIAS soutient, entre autres, les projets mis en place au bénéfice de "l'enfance et la jeunesse", les actions en intercommunalité.

Faire partie de Rennes Métropole permet à Saint-Gilles de participer à diverses actions et projets tels que :

- * Le projet d'agglomération et sa mise en œuvre (aménagement et urbanisme, économie, habitat,...)

- * La gestion des services intercommunaux (incendie, secours, transport, traitement des déchets,...)

Dans le cadre de la mise en place des politiques de la Métropole rennaise, la commission "Animation et Culture" recense les équipements, les projets et les actions culturelles, et se charge de mettre en place les moyens permettant l'information sur les différentes manifestations. Un de ces moyens passe par la diffusion des activités et spectacles à caractère culturel et de loisirs dans un mensuel distribué sur les différentes communes du district : "Info Métropole".

La population saint-gilloise a fortement augmenté : elle est passée de 1137 habitants en 1968 à plus de 4000 habitants vingt ans après.

De plus on compte 33,8 % de jeunes de 0 à 19 ans, plus du tiers de la population.

Un tel accroissement est favorisé en grande partie par la proximité du bassin de l'emploi rennais. Environ 80 % de la population saint-gilloise salariée travaille à l'extérieur de la commune, faisant de Saint-Gilles une commune suburbaine.

Cette population vient en partie de grandes villes. Elle ressent le besoin de se retirer et de favoriser une certaine qualité de vie en s'installant en périphérie de Rennes. La population saint-gilloise est socialement favorisée. En 1990, il n'y avait que 3,7 % de chômeurs et on dénombrait 160 demandeurs d'emploi fin 1998.

Comme dans beaucoup de communes suburbaines, la municipalité craignait que Saint-Gilles ne devienne une "cité dortoir". Pour qu'il n'en soit pas ainsi, elle encourage depuis quelques années le développement associatif et maintient ou augmente les subventions municipales.

La MJC-MPT, en vingt ans d'existence, a multiplié par trois le nombre de ses adhérents, grâce à l'augmentation de la population, à la diversité des lieux d'accueil, et aux nouvelles activités.

B/ Le statut du centre

Le fonctionnement et la gestion du centre sont supervisés par le Comité de Gestion de "La Grange". Ce comité est composé de douze membres dont six membres de droit : trois issus de la municipalité, un issu de la MJC, un issu de l'école de musique de La Flume, et un issu du CLSH (Voir organigramme en annexe). Les autres membres sont élus lors d'une Assemblée Générale des représentants de toutes les associations saint-gilloises qui souhaitent y participer.

La MJC prend en charge la gestion de l'accueil et de la grande majorité des activités proposées.

Le centre est un bâtiment communal (murs, électricité, frais de fonctionnement,...), mais ce qui est à l'intérieur de ses murs appartient à la MJC de Saint-Gilles. Cet organisme est juridiquement indépendant de la mairie, mais la municipalité lui attribue des subventions.

Erwann Lemagoarou, directeur du centre, est un salarié de la MJC, mais payé indirectement aux trois quarts par la commune : en effet, il est sous contrat LASER subventionné par le FONJEP pour développer le Plan Local d'Animation, débloqué par le ministère de la jeunesse et des sports. **"Dans le cadre des mesures Balladur, il est proposé aux collectivités des contrats LASER (Contrat Local d'Animation, de sports d'expression et de responsabilité). Le contrat est signé entre l'Etat, la commune et les associations. Dans ce cadre là, l'Etat apporte son concours par l'attribution d'un poste FONJEP à temps plein, pour une durée de trois ans sur un poste d'animateur jeunes. La commune bénéficiera ainsi d'une aide de 45 000 francs par an ainsi qu'une aide financière annuelle pour des projets d'animation locale. En contrepartie la commune s'engage à cofinancer le poste FONJEP et à soutenir les actions d'animation locale"**. (article du bulletin trimestriel de la commune de Saint-Gilles "actualités".4 novembre 1993).

Le poste FONGEP a été renouvelé une fois pour trois ans et le directeur souhaiterait une nouvelle prolongation.

C/ L'organisation interne et les moyens du centre socioculturel

D'après ce que nous venons de voir, l'organisation autour du centre est très structurée. Mais n'oublions pas l'organisation interne au bâtiment : à l'exception du personnel d'entretien, le directeur est le seul salarié travaillant dans le centre, il n'emploie aucun animateur salarié. En fait le fonctionnement du centre repose sur ses compétences de directeur et d'animateur. Néanmoins, l'aide d'un ou de plusieurs stagiaires lui est nécessaire. En tout, nous étions quatre pour faire tourner le centre : Erwann, Jérôme (stagiaire DEFA 2ème année), Fabrice (stagiaire BEATEP multimédia), et moi-même.(voir organigramme en annexe).

Cependant, le centre accueille tous les jours d'autres activités, non gérées par le responsable du centre : danse, hip hop, solfège, garderie, chorale, groupes de musique, réunions d'associations,...

En effet le centre socioculturel de Saint-Gilles comprend plusieurs salles spécifiques et pratiques : salle de réunion, salle des fêtes, cafétéria, salle de jeux, local équipé et insonorisé pour les répétitions des différents groupes de musique, salle de danse, cuisine,...

D/ Les services

Les horaires du centre sont simples : "La Grange" est ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 18h30/19h00, sauf le vendredi, ouverte de 14h00 à 22h00. Ces heures d'ouverture permettent deux types de travail : pendant la journée les jeunes sont au collège ou au lycée, ce qui permet aux animateurs et au directeur d'accueillir un autre public (pour des réservations de salle, ou pour divers renseignements), de remplir les obligations administratives, d'établir des projets,...

Puis, entre 17h00 et 18h30 en semaine, jusqu'à 22h00 le vendredi, le mercredi et le samedi, les animateurs accueillent les jeunes et leur proposent des activités. Les horaires du centre socioculturel sont donc intéressants car ils permettent à l'animateur de ne pas accomplir toutes ses tâches à la fois.

D'autre part, Erwann tient à "**différencier trois types d'accueil, différents mais complémentaires**" :

* l'accueil informel : accueil des jeunes, libres de partir et de revenir quand ils le souhaitent dans la journée. Ils peuvent rester cinq minutes, une demi-heure, trois heures,....,ce qui pose quelques problèmes pour l'administration (CAF entre autres) car l'Administration demande de préciser le nombre de journées et de demi-journées par enfant. En effet le centre socioculturel est homologué CLSH. Or l'organisation d'un CLSH et celle d'un foyer de jeunes sont radicalement différentes.

L'accueil informel comprend aussi plus généralement l'accueil de tous les publics.

* activités / projets : les jeunes de Saint-Gilles savent que, s'ils ont un projet, ils

peuvent en discuter avec l'équipe d'animation, qui saura les conseiller, voire même les aider financièrement. C'est le cas par exemple de six jeunes, bien connus du centre socioculturel pour leur fréquentation régulière, qui sont venus à "La Grange" pour présenter leur projet : ils voulaient monter une équipe pour participer à l'opération "Rock N'Solex". Mais pour cela il leur manquait quelques moyens financiers et surtout un deuxième solex. On leur a donc demandé de bien cadrer leur projet et d'établir un budget. Je leur ai déniché un solex, vieux mais en état, dans une petite annonce, et Erwann, via l'accord du président de la MJC, leur a ouvert un compte de 1200 francs chez le réparateur cycles local pour les diverses réparations et modifications.

Bien sûr les projets sont tous différents, ils peuvent être plus ou moins importants que celui-ci.

* accueil – renseignement - orientation : l'accueil et les renseignements peuvent porter sur le fonctionnement de "La Grange" ou de la MJC, sur les réunions ou sur le fonctionnement des associations,...

Contrairement à ce que certains pourraient croire, cet accueil est très important. Exemple d'Erwann : **"un jour une mère est venue me voir parce que son fils se droguait. On en a discuté, je l'ai informée, je l'ai rassurée en dédramatisant la situation car elle s'imaginait l'impossible."** C'est aussi cela l'information.

Jusqu'au mois de juin 1998, le Point Information Jeunesse (PIJ) dirigé par Françoise Levaillant rentrait de ce type d'accueil. Elle faisait une permanence tous les vendredis soirs et les jeunes encore indécis sur leur avenir venaient la retrouver. Elle avait à sa disposition un grand nombre de documents pour mieux conseiller.

D'autre part les activités organisées dans le centre socioculturel sont multiples : il y a bien sûr les activités proposées par l'équipe d'animation (tournois de billards, flipper, baby-foot, tennis de table, sans compter les activités extérieures au centre), mais se déroulent aussi d'autres activités, comme celles de la MJC (danse, aquarelle, hip hop, théâtre, cours de breton, modélisme, couture, tai chi chuan, yoga,...).

Puis il y a aussi d'autres activités, indépendantes de la MJC. Ainsi des professeurs de l'école

de musique de La Flume viennent donner des cours à leurs élèves (solfège,...), l'ensemble vocal vient répéter, l'Union Sportive de Saint-Gilles (USSG) emprunte des salles pour leurs activités (danse, gymnastique,...), les associations demandent la réservation de salles pour leurs assemblées générales,...

E/ Bilan

La construction d'un centre socioculturel à Saint-Gilles est donc la réponse choisie par la municipalité face à un certain nombre de préoccupations : importance de la vie associative saint-gilloise, accroissement de la population jeune, apport d'un dynamisme nouveau dans une commune suburbaine, besoin d'animation pour les adolescents et préadolescents n'ayant plus l'âge d'aller en CLSH, amélioration du dynamisme culturel, besoin de locaux pour différentes manifestations ou réunions,...

Aujourd'hui les débats mouvementés de 1995 sont bel et bien terminés. En effet le centre socioculturel "La Grange", en dépit de sa jeunesse, a su trouver sa voie en restant à l'écoute de la population saint-gilloise et en innovant dans ses projets et activités.

ETRE ANIMATEUR A SAINT-GILLES

A/ les horaires

Les horaires suivis par les animateurs de "La Grange" correspondent aux horaires d'animation habituels. En effet, étant donné les fonctions du centre socioculturel de Saint-Gilles, les heures d'ouverture sont établies par rapport aux emplois du temps approximatifs des différents publics "visés" par les activités du centre. Pour mieux cerner cela, voici ces horaires :

Lundi :	pas d'ouverture	pas d'ouverture
Mardi :	9h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Mercredi :	9h00 - 12h00	13h30 - 19h00
Jeudi :	9h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Vendredi :	pas d'ouverture	14h00 - 22h00
Samedi :	9h00 - 12h00	13h30 - 19h00

Comme je l'ai déjà développé dans la première partie, ces heures d'ouverture permettent l'accueil de tous les publics d'une part, et d'autre part laissent le temps à l'animateur de s'occuper des charges administratives, des divers projets à mettre en place,...

Cependant, les horaires d'animation en général et ceux de "La Grange" entre autres sont souvent débordés. Ces débordements d'horaires peuvent être formels, c'est à dire comptabilisés, et informels.

Par exemple, Erwann a évalué son nombre d'heures supplémentaires de l'année 1998 (environ égales à 110). C'est ce que représente l'excès formel (réunions manifestations,...) des horaires normalement établis : il pourra récupérer ces heures.

Mais il y a aussi les débordements d'horaire informels, ceux qui sont non comptabilisés. Ce surplus s'installe le plus souvent à l'insu de l'animateur : fermetures plus tardives, discussions en dehors du lieu et des horaires de travail, renseignements téléphoniques le week-end, lecture de journaux divers, dossiers administratifs remplis au domicile de l'animateur,...

Ces deux types de débordements d'horaires peuvent être contraignants pour la vie privée de l'animateur, mais ils sont néanmoins nécessaires pour la conduites des activités, des manifestations et de la vie du centre socioculturel en général.

Ainsi je pense que l'animateur professionnel ne doit pas se contenter de travailler seulement sur ses heures de travail s'il veut remplir sa fonction. Sa vie professionnelle interviendra régulièrement dans sa vie privée.

Toutefois, l'animateur doit être réaliste et savoir mener sa vie intime en la dissociant de son travail pour ne pas se laisser submerger.

B/ Les statuts

Le directeur est le seul animateur socioculturel salarié permanent. Il a sous sa direction tout au long de l'année des animateurs stagiaires suivant une formation d'animation (DEFA, BEATEP, IUT,...).

Le fonctionnement général du centre socioculturel de Saint-Gilles suit cette interdépendance

:

Directeur du centre (Erwann) ↔ Mairie ↔ Comité de gestion

(voir organigramme en annexe)

Ce fonctionnement est différent de celui qui concerne le secteur jeunesse et les diverses manifestations. En effet ce sont des activités organisées dans le cadre de la MJC. Elles ne concernent pas la municipalité et le Comité de Gestion. Ce fonctionnement ne regarde que le directeur et le bureau de la MJC.

Le directeur de "La Grange" doit donc faire attention à bien différencier ces deux domaines d'intervention : il est à la fois directeur de structure et animateur d'activités MJC.

De façon plus générale, il n'est pas rare qu'un animateur ait plusieurs rôles tenir, et par conséquent plusieurs partenaires indépendants entre eux. Ces partenaires n'ont pas la même fonction, mais sont pourtant nécessaires au bon fonctionnement d'un centre socioculturel. Il est donc essentiel que l'animateur différencie ses divers partenaires et qu'il connaisse bien ses différentes fonctions sans les mélanger pour faire un travail efficace.

C/ Les relations hiérarchiques

L'ensemble des relations hiérarchiques est assez bien explicité par l'organigramme (annexe).

Cependant, bien que le directeur ne soit pas en haut de cette échelle de pouvoir, c'est lui, la plupart du temps, qui est à l'origine des divers projets qu'il monte. En effet, c'est avant tout lui l'homme du terrain. C'est lui le plus susceptible de trouver les projets accordés selon les objectifs (éducatifs, pédagogiques et d'animation) et son public quotidien. Toutefois les structures et organisations situées au dessus de lui ont quand même un rôle à jouer vis à vis de ces projets : après présentation de ceux ci, elles étudient le pour et le contre et donne leur avis. Dans ce domaine, elles sont juges et non penseurs.

C'est donc Erwann qui influence ses supérieurs (influence unilatérale), mais en dernier ressort ce sont eux qui décident.

D/ Les liens avec les différentes administrations

Sur mon lieu de stage, les principales administrations avec qui le directeur entretient des relations sont surtout la DRDJS et la commune de Saint-Gilles.

Le lien avec la Direction Régionale De la Jeunesse et des Sports s'organise autour de subventions, de bilans et de contrats (exemple : contrat LASER).

Les relations avec la commune sont plus fréquentes (proximité de la mairie) et servent surtout pour les subventions, certains comptes-rendus, et certaines informations : les murs du centre socioculturel appartiennent à la municipalité et c'est elle qui verse les subventions à la MJC.

Mais Erwann est aussi en contact avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour toucher des subventions, et avec la Fédération Régionale des Maisons de la Jeunesse et de la Culture (FRMJC), qui peut donner aux MJC des conseils, des subventions et des aides.

Les relations avec les diverses administrations sont donc très importantes car elles peuvent contribuer au développement de certaines activités et de certains projets, notamment grâce à l'attribution de subventions.

L'animateur socioculturel doit donc non seulement renforcer ses contacts existants, mais aussi s'en créer d'autres, pour qu'à terme il puisse mener des actions efficaces et reconnues. Le travail de l'animateur est avant tout un travail de relations, avec les administrations entre autres.

E/ les relations avec le public

Le lien avec les diverses administrations est en effet primordial. Mais l'animateur doit aussi avoir un bon contact avec son public.

A ce propos, comment est défini le public d'un animateur socioculturel ?

En général le ou les publics de l'animateur sont déterminés par le profil du poste. Par exemple, à Saint-Gilles, les jeunes et les associations (entre autres) sont des publics du centre socioculturel. L'animateur est là pour leur apporter une présence et une aide (matérielle, humaine, voire financière)

Ce contact avec le public se passe principalement à "La Grange", mais l'animateur ne doit pas se contenter d'accueillir ces publics, il doit aussi les suivre. C'est pourquoi les lieux d'échanges avec le public peuvent être nombreux et variés.

Il y a aussi un autre point important lorsque l'on accueille des jeunes : Ils ne doivent sentir aucune obligation à venir dans une MJC, sinon le contact s'installe mal. Au centre socioculturel de Saint-Gilles, l'entrée est parfaitement libre : un jeune peut venir dix minutes, puis repartir pendant deux heures, pour revenir une heure,... Ceci est un des points essentiels de l'accueil informel.

F/ Pourquoi vient-on dans un centre socioculturel ?

Tout d'abord lorsqu'un centre comme celui de "La Grange" comprend un foyer de jeunes, les 12-18 ans (en moyenne) viennent chercher un certain confort, un certain "refuge" qu'ils ne trouvent pas chez eux. Ce refuge se traduit par l'accueil informel (discussions, baby foot, billard,...) et par les diverses activités proposées. Cela fait partie des différentes fonctions sociales d'un centre dit "socioculturel".

Mais ce type de centre se doit d'accueillir d'autres publics qui viennent rechercher l'aspect culturel. C'est pourquoi "La Grange" organise des expositions (photographies, peintures, sculptures,...), des concerts (rock, fest-noz, classique,...), des spectacles (contes, théâtre,...), des rencontres (groupes de projets, initiatives jeunes), ...

Ce type de manifestations permet à la population d'une commune et de ses alentours de se (re)trouver et d'échanger. Cela peut aussi contribuer à la rencontre de différentes couches sociales, et peut être à terme d'estomper, voire de briser, les frontières imaginaires qui les séparent.

L'animateur socioculturel doit aussi accompagner les jeunes dans leurs projets (du moins s'ils le souhaitent), développer ou contribuer à améliorer les prestations et activités des associations, être présent pour donner son avis ou des renseignements divers,...

G/ les collaborations

Bien sûr il est important pour un animateur d'avoir des relations avec les différentes administrations, mais il peut aussi être intéressant pour lui d'avoir des collaborations "officielles" et durables : Ainsi le centre socioculturel de Saint-Gilles s'entoure progressivement de différentes associations ou organismes. Par exemple "La Grange" est en collaboration soutenue avec l'école de musique de La Flume. Il arrive donc fréquemment que l'équipe d'animation aide La Flume (sonorisation, conseils, participations diverses,...), et qu'en échange La Flume lui renvoie la pareille (prêt de matériel, projets, participations diverses,...). Il arrive aussi qu'ils "coproduisent" des projets.

Ainsi je pense que les actions de l'animateur socioculturel seront d'autant plus efficaces s'il réussit à s'entourer de partenaires dont le but principal peut rejoindre celui de l'animateur. Par exemple, avoir des contacts durables avec des associations ou des organismes de spectacle, de musique, de photographies,... est assurément un avantage pour le développement et l'intérêt de manifestations culturelles. L'animateur peut bien sûr agir seul, mais son action sera sans aucun doute plus enrichissante (pour les autres mais aussi pour lui) et intéressante s'il sait travailler avec des partenaires.

H/ Les projets

L'animateur socioculturel en poste ne peut pas se contenter de vivre et de faire vivre ses activités au jour le jour en considérant son public comme un simple spectateur. Il doit être capable d'imaginer puis de monter des projets en fonction des préoccupations de son "public" et de transformer ce dernier en acteur de projet. C'est pour moi la grande différence entre un animateur de Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et un animateur socioculturel.

La notion de projet (voir le schéma en annexe) permet de susciter de nouveaux intérêts pour le public, de le satisfaire, de l'étonner, voire même de le renouveler.

Par exemple au centre socioculturel de Saint-Gilles, plusieurs projets sont en cours de déroulement :

Le projet cybercommune (installation d'une salle Internet à "La Grange") permettra de **"donner un nouveau souffle à la vie culturelle de la commune"**, et d'amener un autre public.

Le projet de modernisation de la salle de répétition pourra apporter un certain renouveau et une meilleure qualité des groupes de musique locaux.

Le projet opéra - sculpture prévu pour l'an 2001 tentera d'intéresser la population de Saint-Gilles et de ses alentours à un type culture et d'expression méconnues.

Le projet des "jeunes charrues" a permis à des groupes de musique locaux de participer à la finale ouvrant droit au festival musical de Carhaix,...

En bref, ces projets ont pour but de faciliter l'accès à la culture, et à terme d'encourager les échanges et la connaissance de l'autre.

PRESENTATION DU PROJET

A/ Mon projet en général

En réalité, je n'ai pas réalisé un projet de stage, mais plusieurs. Ces différents projets demandent chacun une organisation bien distincte.

Le premier a été d'ordre local (interne au centre socioculturel) et administratif : il a consisté à créer un système organisé afin de gérer le local de répétition et de faire en sorte que cette salle ne soit plus l'objet d'une simple consommation mais devienne le facteur d'un nouveau développement culturel.

Sur le premier point (gestion du local), nous n'avions aucun écrit sur les versements de cotisation des musiciens, sur l'entretien du matériel,... Il est donc nécessaire de mettre cela noir sur blanc afin de mieux organiser ce local.

Sur le second point, il s'agit de travailler plus sur le fond : aujourd'hui les groupes viennent répéter chacun leur tour, jouent deux heures, rendent la clé et s'en vont. Ils ne se connaissent même pas entre eux. Il faut reconsidérer les objectifs du local de répétition pour ensuite faire en sorte que les groupes se connaissent mieux et qu'ils redynamisent ce secteur musical.

Le second a eu pour but de relancer les diverses expositions sur Saint-Gilles : en effet, la salle réservée à cet effet à été immobilisée pour une autre activité pendant presque un an, et cela a complètement empêché les expositions. Dès que cette salle a été de nouveau disponible début 2000, il a fallu mettre en place un programme d'expositions cohérent.

Il s'agit donc ici d'un projet qui se situe encore sur le plan local, mais beaucoup moins administratif et qui demande plus de communication et de contacts.

Le troisième, enfin, a une toute autre dimension : l'organisation a été énormément plus importante, le plan local est dépassé, et je n'ai pas agi seul sur ce projet. Il s'agit du tremplin musical appelé « les jeunes charrues ». Concrètement et synthétiquement, des groupes de musiques

(ou des musiciens seuls) envoient une maquette de ce qu'ils produisent au centre socioculturel de Saint-Gilles qui est l'organisateur officiel de ce projet pour le pays de Rennes, et, à la suite de sélections par des jeunes et des professionnels, un groupe est choisi pour représenter le pays rennais à Carhaix, dernière des sélections. Le groupe vainqueur de cette sélection joue lors du festival aujourd'hui bien connu, celui des Vieilles Charrues.

C'est la deuxième année que Saint-Gilles suit ce projet. Contrairement à l'année dernière, un des objectifs principaux a été la participation des jeunes dans le projet : communication, publicité, sonorisation des concerts de sélection,...

Mon projet de stage se découpe donc en trois sous-projets d'ordre culturel dont les organisations sont bien différentes, ceci afin de vivre une formation en stage la plus complète possible. Cependant, c'est le dernier projet exposé sur lequel j'ai le plus travaillé.

B/Analyse préalable et justification du projet

Présentation et justification du projet.

Même si j'ai été amené à conduire plusieurs projets sur mon lieu de stage, ce sera celui des « jeunes charrues » qui m'a demandé le plus de temps et de travail.

J'ai choisi de réaliser ce projet car, tout d'abord, on me l'a proposé, ensuite parce que je connaissais peu le secteur musical et que je souhaitait le découvrir. D'autre part, il s'agit d'une action importante (dans le temps et dans l'espace) qui demande beaucoup de contacts.

Enfin, ce projet a le mérite de posséder des objectifs autres que ceux liés à la musique, notamment à propos de l'intégration de jeunes dans diverses branches du projet.

Que veulent les « vieilles charrues » ?

Les objectifs généraux des « vieilles charrues » pour les « jeunes charrues » sont les suivants :

- *Pour les jeunes groupes*, il s'agit de se faire connaître des professionnels et du public, et de « faire une scène ».
- *Pour les organisateurs locaux*, il s'agit de faire découvrir les jeunes groupes et d'animer leur « pays ».
- *Pour l'association des Vieilles charrues*, il s'agit de faire valoir des groupes méconnus dans le grand ouest, et d'offrir un renouveau musical dans des localités.

Les objectifs du Tremplin Jeunes Charrues 2000 – pays de Rennes

Les objectifs de cette année sont :

- Pour la jeunesse :
 - Favoriser la pratique et la découverte des activités musicales chez les jeunes.
 - Favoriser l'accès des jeunes à des temps de formation autour de l'activité musicale.
 - Permettre l'implication des groupes dans l'organisation et la réflexion des pratiques musicales locales.
- Pour les structures :
 - Développer les relations transversales entre les structures sur un secteur lié à la jeunesse.
 - Permettre aux structures non professionnelles de bénéficier de moyens supplémentaires ou complémentaires, d'accroître ou de diversifier leur activité musicale.

Les innovations pour le Tremplin Jeunes Charrues 2000

Au niveau du pays de Rennes, la première expérience de ce projet l'an passé nous a permis d'avancer plus sûrement dans l'action et d'innover dans son organisation générale, notamment à travers la mise en place de nouveaux ateliers permettant l'inclusion de jeunes et de MJC :

- *Le stage sonorisation* a été ouvert aux jeunes et aux animateurs inexpérimentés dans le domaine. Le but est de les faire ensuite intervenir dans l'organisation des concerts de sélection.
- *L'atelier arts plastiques*, déjà confié à la MJC de Bréquigny, a pour finalité de présenter plusieurs maquettes d'affiches et de flyers (tracts) pour la sélection finale du pays de Rennes.
- *L'atelier vidéo*, pris en charge par la MJC de Cleunay, a pour principe de créer un reportage sur l'historique de l'organisation et de la réalisation du tremplin avec un partenaire professionnel (TV Rennes).
- *L'atelier journalisme* a abouti à la création d'articles de presse et d'un journal sur le tremplin.
- *L'atelier radio* a eu pour but de créer un bulletin hebdomadaire ou bimensuel traitant de l'actualité du tremplin en collaboration avec une radio locale (Canal B).
- Enfin, *l'atelier NTIC* aurait du intégrer les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans l'accompagnement du TJC, notamment à travers l'élaboration d'un site Internet sur le tremplin.

C/La programmation du projet

- Septembre 1999 – décembre 1999 :
 - Concertation des MJC
 - Rédaction du projet
 - Conception des affiches et des flyers, et envoi de ceux-ci dans tout le pays de Rennes
 - Début des recherches de financements

- Janvier 2000 :
- Fin de la recherche de financements
 - Contacts avec les médias
 - Contacts avec les partenaires
 - Réception des « démos » des jeunes groupes musicaux

- Février 2000 – avril 2000 :
- Stage sonorisation
 - Ateliers
 - Journées d'écoute des démos par les jeunes (MJC, foyers,...)
 - Jury de présélection
 - Showcase

- Mai 2000 – juin 2000 :
- TJC à l'Antipode
 - Fin du projet. Bilan. Evaluation.

CONCLUSION

Avant d'occuper un poste d'animateur socioculturel, il est important d'observer la structure dans laquelle on va travailler et son environnement. Ce dernier peut être très révélateur sur les actions à mener et sur la connaissance d'une population. Ainsi il est intéressant d'étudier l'évolution du nombre d'habitants et des différentes tranches d'âge, la situation géographique, économique et politique de la commune, le taux de chômage, le taux d'évolution de la délinquance, le nombre d'associations et le but qu'elles poursuivent, etc. Ces données indicatives sont peut-être d'ordre théorique, mais elles peuvent être en mesure d'expliquer beaucoup de situations dans la pratique. Elles peuvent aussi permettre à l'animateur d'anticiper certaines réactions.

L'animateur doit se renseigner sur la population et son environnement avant d'occuper un poste dans une commune ou dans un quartier.

L'animateur socioculturel doit aussi savoir quel est son rôle. En effet sa fonction n'est pas aussi simple que certains pourraient le croire. Il doit mener ses actions en tenant compte de certaines contraintes : financières, matérielles, humaines,... Il doit aussi évaluer sans cesse ses initiatives en fonction de son public et de ses intérêts, de la politique locale, de son impact,...

L'animateur ne peut pas non plus travailler seul tout le temps. C'est à lui de trouver ses partenaires (d'administration et d'animation) et de faire en sorte de ne pas laisser inactif son public. Ce dernier a besoin qu'on lui donne des moyens d'agir sur les plans social et culturel.

L'animateur doit aussi communiquer, non seulement avec la population qui l'entoure, mais aussi avec l'extérieur, pour augmenter son capital social. Son métier est un travail d'échanges et d'interactions.

L'animation nécessite la capacité à monter et à réaliser des projets. Pour cela l'animateur doit être imaginatif et réaliste à la fois, tout en essayant de repousser les contraintes qui lui sont imposées. Ainsi il doit se débrouiller pour trouver des partenaires (pour les différents financements, pour les apports d'idées, pour la mise en pratique de projets, pour avoir des contacts utiles,...).

Il faut aussi savoir que les horaires d'animation sont plus ou moins fictifs puisqu'il arrivera souvent que le travail de l'animateur déborde de ses heures réelles. En effet l'animation n'est pas un métier où l'on reste derrière son bureau durant huit heures tous les jours. Cela peut arriver (travail administratifs, prises de renseignements, permanences,...), mais l'animation nécessite aussi une certaine présence sur le terrain et un échange avec le public. Pour moi l'animation c'est aussi discuter avec la population pour mieux la cerner et mieux répondre à ses attentes. Seulement cette population ne viendra pas forcément d'elle même vers l'animateur, c'est aussi à lui d'aller vers elle.

En fait le rôle de l'animateur socioculturel est aussi large que précis : c'est à lui de définir sa propre manière de travailler sur un terrain donné. Il n'y a pas une animation mais des animations : les publics, les données géographiques, économiques et politiques, les comportements, les moyens, les contraintes, les partenaires,...changent d'un quartier à un autre.

Selon moi l'animateur est un accompagnateur (il peut aider une population donnée, mais il ne fait pas à sa place), un intermédiaire (entre la population et l'administration par exemple), et quelqu'un qui sait faire découvrir (une ou plusieurs cultures par exemple).

Ce stage m'a été de toute évidence bénéfique, tant sur le point de vue professionnel que personnel : techniques d'animation, apprentissages (sonorisation, éclairage, ...), relations humaines, travail en équipe (avec ses avantages, mais aussi parfois ses inconvénients).

Toutefois j'estime ne pas avoir défini mon projet assez tôt : je ne me suis donc pas concentré sur une seule tâche, mais sur plusieurs à la fois, notamment au début de mon stage. Ainsi je mélangeais accueil des jeunes, activités des jeunes, aide aux associations, projets d'ordre culturel

(expositions, tremplin musical des Jeunes Charrues, ...). Ainsi cela m'a permis de voir et d'apprendre beaucoup de choses essentielles, mais je n'ai pas eu forcément le temps de tout mener en profondeur, et cela a pu se ressentir dans certains bilans de projets.

Les deux projets principaux que j'ai mené étaient réellement différents (c'était un choix) : dans la coordination du tremplin musical des Jeunes Charrues, j'ai travaillé en équipe et sur un plan presque départemental (Pays de Rennes), tandis que dans l'organisation d'expositions je travaillais généralement seul et sur un plan beaucoup plus restreint (la commune de Saint-Gilles).

Enfin, je pense m'être bien inséré dans cette structure, tant dans l'équipe d'animation qu'aux yeux du public (jeunes, associations, ...) et des partenaires.

ANNEXES

LA NOTION DE PROJET

ETAT	⇒	Politique de l'enfance et de l'adolescence	volontés générales	données de départ
ORGANISATEUR	⇒	Projet éducatif		situation initiale
DIRECTEUR	⇒	Projet pédagogique		volontés générales
			↓	
ANIMATEUR	⇒	Projet d'	mise en	volonté
PUBLIC(S)		animation	pratique	et envie du ou des public(s)



**Mise en place du
projet d' animation.**

Le projet d'animation comprend les activités,... et les projets de l'animateur. Celui-ci doit donc tenir compte des différentes contraintes (vues dans la deuxième partie), mais aussi des projets éducatif et pédagogique, des différentes volontés,...

Avant de vouloir monter un projet il faut aussi bien définir les objectifs, savoir quel public sera concerné par la mise en place de ce projet, et quels en sont les enjeux.

BIBLIOGRAPHIE

* Bulletins trimestriels de la commune de Saint-Gilles

* Articles de Ouest France (1995) concernant l'ouverture du centre socioculturel de Saint-Gilles.

* Tous les articles (1998) de Ouest France concernant la vie socioculturelle de Saint-Gilles.

* Comptes rendus d'Assemblées Générales de la MJC :

- A.G. du 30/09/1994

- A.G. du 08/09/1995

- A.G. du 04/10/1996

- A.G. du 14/11/1997

- A.G. du 11/12/1998

- A.G. du 19/11/1999

* Actions locales pour les jeunes du district, 18 octobre 1997. Ville de Rennes. Commission "Animation et culture" du District.